



COMMUNE D'ORMONT-DESSUS

Election du (de la) Syndic(que) du 25 avril 2021 (1er tour)

Procès-verbal communal

Le Bureau électoral, constatant :

- que seule la liste « Entente Communale », comprenant le nom d'un candidat, a été déposée dans les délais légaux ;
- que la liste déposée est conforme aux articles de la LEDP et de son règlement d'application (RLEDP) ;
- qu'un seul siège est à repourvoir.

PROCLAME

Monsieur Christian REBER, né le 16 juillet 1957, originaire de Schangnau (BE), domicilié à 1865 Les Diablerets, **élu tacitement Syndic**, pour la législature 2021-2026.

ANNULLATION DE SCRUTIN

Conformément à l'art. 8 de l'arrêté de convocation du 7 octobre 2020, le scrutin pour l'élection du (de la) Syndic (que), prévu le dimanche 25 avril 2021, **est annulé.**

Pour le Bureau électoral

Le président:



La secrétaire :

Ormont-Dessus, le 6 avril 2021